LA SAGA DU NOUVEAU COLLEGE

Lorsque la toute jeune enseignante se présente dans le bureau de Louis Orvoën, député-maire de Moëlan et accessoirement conseiller général du canton de Pont-Aven, afin de plaider sa cause, elle se domine pour ne pas exploser. Leur appartement n'est pas chauffé et leur gamine est constamment malade, elle pense donc qu'il est possible de brancher un chauffage central sur la chaudière mitoyenne de leurs voisins et amis.

Il lui cloue immédiatement le bec :

— Les opinions de votre mari ne plaident pas en votre faveur !

Non, mais ! On n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace.

Face à une telle injustice, elle sort en claquant la porte.

Mais il arrive que l'injustice provoque plus qu'un claquement de porte, qu'elle réveille les consciences, provoque des passions et fasse finalement triompher la raison. Le projet d'un nouveau collège allait en apporter une heureuse illustration.

Au tout début, il devait se faire à Pont-Aven, ce nouveau collège. Mais Moëlan, plus peuplé et riche d'industries (pêche, conserveries…) revendique légitimement son implantation sur sa commune. Le vieux collège est trop petit pour accueillir cinq-cents élèves, bientôt plus.

Hélas, le maire n'est pas de cet avis : il voit un bel avenir au CEG privé-catho et choisit donc Pont-Aven.

Fort heureusement le peuple est moins discipliné et plus républicain qu'à la cité des Nabis.

Alors commencent d'énormes actions de la part des parents d'élèves et des amicales laïques de la commune.

La délégation Moëlanaise est au four et au moulin. Elle intervient à Quimper, à l'inspection académique, à la préfecture puis à Rennes, au rectorat. Les commerçants locaux le veulent ce collège neuf, ils en attendent des retombées financières.

Entre-temps, Yves Cotty, devenu directeur du collège apprend par l'un de ses vieux camarades de promotion, ayant ses entrées à l'Inspection Académique, que le nouveau collège ne se fera ni à Moëlan ni à Pont-Aven mais à Riec sur Bélon, situé entre les deux villes.

On voit alors Francis Le Moal, fraîchement retraité, prendre son bâton de pèlerin et arpenter Moëlan pour prêcher la bonne parole.

En ces temps reculés de basse Bretagne il n'était pas rare qu'on se dévoue pour la défense de l'école publique !

Et le reste suit ! C'est l'apothéose !

Un projet de manifestation voit le jour, dans notre bonne ville de Moëlan, le maire en profite pour l'interdire, il menace de faire intervenir les CRS ! (La manif nuirait à l'aura de SA commune) : peine perdue, la manifestation a lieu un vendredi à 18 h 30 avec banderoles et slogans.

NOUS VOULONS NOTRE COLLÈGE !

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR NOS ENFANTS !



Nous l'avons eu notre collège tout neuf ! Et ce ne fut pas une sinécure !

Je me souviens encore de ces réunions de chantier en compagnie de Luigi Delagnes, notre principal, de l'époque. Et elles s'éternisaient ces réunions, notre maire faisant de l'obstruction systématique devant un labo trop petit, une cantine scolaire trop étroite …

Finalement le collège sortit de terre en 1976, au lieu-dit Parc-Ar-C'hoat. Il existe toujours et porte le nom de Yves Cotty.

Le CEG privé catholique, soutenu à bout de bras par Louis Orvoën périclita, puis mourut de sa belle mort, quelques années plus tard…

***Anne et André Le Goff*, 15 novembre 2026**

_____